

AKELYS

Commissaire aux Comptes
19, avenue de Messine

75 008 PARIS

PIERRE GODET

Commissaire aux Comptes
6, rue Bucourt

92 210 SAINT CLOUD

@COM.MCP AUDIT

Commissaire aux Comptes
73, rue de St Mandrier – ZA La
Millonne Parc de l'Arboretum A2
83 140 SIX-FOURS

SA GROUPE CARNIVOR

Siège social : Maison de la Boucherie - Quartier Lagoubran
83 200 TOULON

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Société Anonyme au capital 8 964 246 €.

R.C.S : TOULON 394 275 028

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

A l'assemblée générale de la société SA GROUPE CARNIVOR,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société anonyme SA GROUPE CARNIVOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

La note « Engagements financiers » de l'annexe expose la liste des engagements financiers donnés par la société à ses filiales. Nous avons vérifié l'exhaustivité et la réalité des engagements mentionnés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du conseil de surveillance des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous vous signalons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L. 225-102-1 du code de commerce ne figure pas dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de l'existence dans ce rapport des informations requises.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

6. Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris et Six Fours, le 4 septembre 2019

Les commissaires aux comptes

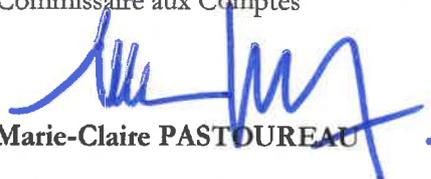
AKELYS
Commissaire aux Comptes

PIERRE GODET
Commissaire aux Comptes

@COM.MCP AUDIT
Commissaire aux Comptes


Philippe FERRAND


Pierre GODET


Marie-Claire PASTOUREAU

Annexe

Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	154 966	154 493	473	358	115	32.17	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions	307 840	241 473	66 367	22 565	43 802	194.11	
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	1 081 015	921 929	159 086	152 155	6 932	4.56	
	Immobilisations en cours	4 260 838		4 260 838	47 882	4 212 955	NS	
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	16 371 274	4 875	16 366 399	15 366 399	1 000 000	6.51		
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	13 746		13 746	12 862	884	6.87		
Total II	22 189 679	1 322 770	20 866 909	15 602 221	5 264 688	33.74		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes				750	750	100.00	
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	3 402 943		3 402 943	2 591 024	811 919	31.34	
	Autres créances	14 947 213		14 947 213	13 559 668	1 387 545	10.23	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	163 972		163 972	6 866	157 106	NS		
Charges constatées d'avance (3)	14 702		14 702	11 484	3 218	28.03		
Total III	18 528 830		18 528 830	16 169 792	2 359 038	14.59		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	40 718 509	1 322 770	39 395 739	31 772 013	7 623 726	24.00		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

10 000

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2018 12	31/12/2017 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 8 964 246)	8 964 246	8 964 246		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 379	17 379		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	999 375	999 375		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
Report à nouveau	4 239 914	3 531 662	708 252	20.05	
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	927 999	2 589 903	1 661 904	64.17	
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	15 148 914	16 102 565	953 652	5.92	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques	52 708	231 865	179 157	77.27
	Provisions pour charges				
	Total III	52 708	231 865	179 157	77.27
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	46 974	115 927	68 953	59.48
	Emprunts et dettes financières diverses	21 292 841	11 835 325	9 457 516	79.91
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	317 071	683 966	366 895	53.64
	Dettes fiscales et sociales	2 147 956	2 432 742	284 786	11.71
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Autres dettes	388 271	369 147	19 124	5.18	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 005	476	529	111.13
	Total IV	24 194 117	15 437 583	8 756 534	56.72
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		39 395 739	31 772 013	7 623 726	24.00

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

24 194 117

15 437 583

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 451 601		1 451 601	2 682 367		1 230 766	45.88
Chiffre d'affaires NET	1 451 601		1 451 601	2 682 367		1 230 766	45.88
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			92 595	115 957		23 362	20.15
Autres produits			33	16		17	106.32
Total des Produits d'exploitation (I)			1 544 229	2 798 340		1 254 111	44.82
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 145 366	1 501 315		355 949	23.71
Impôts, taxes et versements assimilés			63 743	20 854		42 889	205.66
Salaires et traitements			1 209 392	1 286 415		77 023	5.99
Charges sociales			523 845	553 909		30 064	5.43
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			52 454	50 418		2 036	4.04
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			8 115	7 077		1 038	14.67
Total des Charges d'exploitation (II)			3 002 915	3 419 987		417 072	12.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 458 687	621 648		837 039	134.65
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	2 165 378		2 528 640		363 262	14.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	127 294		137 446		10 152	7.39
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	2 292 672		2 666 085		373 414	14.01
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	232 707		275 752		43 045	15.61
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	232 707		275 752		43 045	15.61
2. Résultat financier (V-VI)	2 059 964		2 390 333		330 369	13.82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	601 278		1 768 685		1 167 408	66.00
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 592		15 546		6 954	44.73
Produits exceptionnels sur opérations en capital			27 737		27 737	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	179 157				179 157	
Total VII	187 749		43 283		144 466	333.77
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	291 929		15 312		276 617	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			21 418		21 418	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			179 157		179 157	100.00
Total VIII	291 929		215 887		76 041	35.22
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	104 179		172 604		68 425	39.64
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	13 668		60 147		73 815	122.72
Impôts sur les bénéfices (X)	417 233		1 053 969		636 736	60.41
Total des produits (I+III+V+VII)	4 024 650		5 507 708		1 483 058	26.93
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 096 650		2 917 805		178 845	6.13
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	927 999		2 589 903		1 661 904	64.17

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 91 344 78 446

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 2 292 531 2 665 947

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 170 069 216 120

SA GROUPE CARNIVOR

S.A GROUPE CARNIVOR

MAISON DE LA BOUCHERIE
LAGOUBRAN
83200 TOULON

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

SA GROUPE CARNIVOR

*Quartier Labougran
Maison de la Boucherie
83200 TOULON
04 94 09 00 08*

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
Informations complémentaires (CICE)	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
Liste des filiales et participations	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 39 395 739.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 451 600.64 Euros et dégageant un bénéfice de 927 999.34 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les cautions solidaires :

La SA GROUPE CARNIVOR, après autorisation du Conseil de Surveillance, s'est portée caution solidaire aux profits de plusieurs organismes bancaires, pour plusieurs de ses filiales, à savoir :

- Le 30 Janvier 2018, au profit de la Société Générale, pour sa filiale SAS SAPRIMEX au titre d'un emprunt de 600 K€ destiné à financer des travaux.
- Le 30 Janvier 2018, au profit de la Société Générale, pour sa filiale SAS SAPRIMEX au titre d'un emprunt de 376 K€ destiné à financer des actions Tropol.
- Le 30 Janvier 2018, au profit du Crédit Agricole Centre Est, pour sa filiale indirecte la SAS ABATTOIR DES CRETS au titre d'un emprunt de 500 K€ destiné à financer des travaux.
- Le 30 Janvier 2018, au profit du Crédit Agricole des Savoie, pour sa filiale indirecte la SA PROVENT SDPR au titre d'emprunts de 400 K€ destinés à financer des travaux.
- Le 30 Janvier 2018, au profit du Crédit Agricole Centre Est, pour sa filiale indirecte la SARL DE MONNET LA VILLE au titre d'un emprunt de 500 K€ destiné à financer des travaux.
- Le 30 Mai 2018, au profit de la Société Générale, pour sa filiale la SAS SAPRIMEX au titre d'un emprunt de 580 K€ destiné à financer un équipement frigorifique.
- Le 20 Juillet 2018, au profit de la Société Générale, pour sa filiale la SCI PACA IMMO au titre de deux emprunts de 2 500 K€ et de 3 500 K€.
- Le 28 Août 2018, au profit de la DGFP, pour sa filiale la SCI BOUSSARD SUD pour la somme de 527 K€ se rapportant à un contentieux de TVA.
- Le 22 Novembre 2018, au profit du Crédit Agricole Centre Est, pour sa filiale indirecte la SAS CAB et/ou TROPAL au titre d'une enveloppe globale de crédit à moyen terme de 900 K€ et pour sa filiale indirecte la SAS UTP à hauteur de 250 K€.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

-Le 5 Décembre 2018, au profit de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, pour sa filiale indirecte la SA PROVENT-SDPR pour un montant de 500 K€ au titre du découvert autorisé.

- Le 17 Décembre 2018, au profit de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur, pour sa filiale la SAS IMMOBILIERE CLAIREFONTAINE, au titre d'un emprunt de 6 900 K€ finançant l'acquisition des murs de la Polyclinique sise à Avignon.

Les autorisations sur conventions de prestations de services et sur opérations commerciales :

Le Conseil de Surveillance du Lundi 9 Avril 2018 a validé les facturations d'honoraires et indemnités, effectuées par la SA GROUPE CARNIVOR mais aussi par ses filiales; à savoir :

- La SA GROUPE CARNIVOR a facturé à la SARL CARNIVAR des honoraires administratifs d'un montant de 98 K€ au lieu de 1 173 K€.

- La SA GROUPE CARNIVOR n'a pas facturé d'honoraires administratifs à la SAS SAPRIMEX au titre de 2017.

- La SA GROUPE CARNIVOR a facturé à la SCI PACA IMMO des honoraires immobiliers à hauteur de 1 200 K€.

- La SA GROUPE CARNIVOR a facturé à la SAS SAPRIMEX des honoraires immobiliers à hauteur de 1 256 K€ pour la vente des locaux de Saint Martin de Crau.

- La SCI PACA IMMO a accordé à la SARL CARNIVAR une indemnité de 600 K€ au titre de la résiliation de bail du site de Montpellier.

- La SA GROUPE CARNIVOR, par son Conseil de Surveillance a autorisé le 17 Septembre 2018, la vente sous conditions suspensives par la SARL LA THOMINIÈRE, d'un terrain à bâtir au prix de 14 800 K€ H.T.

- La SA GROUPE CARNIVOR a acquis le 20 Septembre 2018, un ensemble immobilier à Nice au prix de 4 250 K€, après autorisation de son Conseil de Surveillance.

Actionnariats - Participations :

- L'actionnaire principal de la SA GROUPE CARNIVOR, qui est la SARL JUMARE, a augmenté sa participation dans le capital de GROUPE CARNIVOR le 25 Octobre 2018, en rachetant 8 722 actions. Désormais, la SARL JUMARE détient la SA GROUPE CARNIVOR à hauteur de 1 184 275 actions.

Les organes de directions :

Suite à la démission de Monsieur Laurent VASSELIN du 28 juillet 2017, l'Assemblée Générale du Mardi 30 janvier 2018 à 13 heures, a nommé son remplaçant en la

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

personne de Monsieur Denis DUMONT, lequel a été nommé Vice-Président par le Conseil de Surveillance qui a suivi.

Les Conseils de Surveillance statuant sur les rapports trimestriels du Directoire:

- Le Conseil de Surveillance sur le rapport trimestriel du Directoire du 3 janvier 2018 et relatif à l'activité du 4 ème trimestre 2017, n'a pas pu se tenir.
- Le Conseil de Surveillance statuant sur le rapport trimestriel du Directoire du Mardi 3 Avril 2018 et relatif à l'activité du 1er trimestre 2018, s'est tenu le Jeudi 5 Avril 2018.
- Le Conseil de Surveillance statuant sur le rapport trimestriel du Directoire le Mardi 3 Juillet 2018 et relatif à l'activvité du 2 ème trimestre 2018, s'est tenu le Jeudi 5 Juillet 2018.
- Le Conseil de Surveillance statuant sur le rapport trimestriel du Directoire du Mardi 2 Octobre 2018 et relatif à l'activvité du 3 ème trimestre 2018, s'est tenu le Jeudi 4 Octobre 2018.

Le Conseil de Surveillance examinant les comptes sociaux et les comptes consolidés :

Le Conseil de Surveillance examinant les comptes sociaux et les comptes consolidés clos au 31/12/2017, s'est tenu le Vendredi 22 Juin 2018.

Les autres conventions :

Le 31 janvier 2018 à 15h30, le Conseil de Surveillance a réexaminé et approuvé les conventions autorisées antérieures à 2017 et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2017.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Les cautions solidaires :

La SA GROUPE CARNIVOR, après autorisation du Conseil de Surveillance, s'est portée caution solidaire au profit :

- de la BPCA et de la BPBFC le 29 Janvier 2019, à hauteur de 3 500 K€ chacune soit un total de 7 000 KE pour sa filiale la SAS SARIMEX au titre de deux emprunts finançant l'acquisition des actions de la SAS COVILIM.
- de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur à a hauteur de 3 726 K€ au total à savoir :
 - Pour sa filiale la SAS IMMOBILIERE CLAIREFONTAINE le 21 Mars 2019 : 926 K€ au titre d'un emprunt finançant l'acquisition d'une maison à usage d'habitation sise à Avignon
 - Pour sa filiale la SAS SAPRIMEX le 27 Février 2019: 2 000 K€ au titre d'une ligne de trésorerie
 - Pour sa filiale la SARL CARNIVAR le 27 Février 2019: 800 K€ au titre d'une ligne

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

de trésorerie

- FINAMUR le 14 Mai 2019 à hauteur de 400 K€. Il s'agit de la réitération de la caution pour la filiale SAS ABATTOIRS DES CRETS.
- des URSSAF des Bouches du Rhône le 18 Avril 2019, à hauteur de 1 631 K€ pour le compte de la SCI PACA IMMO qui intervient elle-même au nom de sa sœur la SAS SAPRIMEX.

Les autorisations sur conventions de prestations de services et sur opérations commerciales :

Le Conseil de Surveillance du 8 Avril 2019 a validé les facturations d'honoraires et indemnités, pour l'exercice 2018, effectuées par la SA GROUPE CARNIVOR mais aussi par ses filiales; à savoir :

- La SA GROUPE CARNIVOR a facturé à la SARL CARNIVAR des honoraires administratifs d'un montant de 90 K€ au lieu de 1 401 K€.
- La SA GROUPE CARNIVOR n'a pas facturé d'honoraires administratifs à la SAS SAPRIMEX au titre de 2018 au lieu de 597 K€.
- La SA GROUPE CARNIVOR a facturé à la SCI PACA IMMO des honoraires immobiliers à hauteur de 1 200 K€ pour la vente de deux sites, la Valentine et Saran.
- La SCI PACA IMMO a accordé à la SARL CARNIVAR une ristourne de 50 % des loyers soit 148 K€.
- La SCI PACA IMMO a accordé à la SAS SAPRIMEX une ristourne de 50 % des loyers soit 37 K€.
- La SCI PACA IMMO a accordé à la SARL CARNIVAR une indemnité de 500 K€ au titre de la résiliation de bail de la Valentine.

Les Conseils de Surveillance statuant sur les rapports trimestriels du Directoire:

Le Conseil de Surveillance statuant sur le rapport du Directoire du Jeudi 3 Janvier 2019, s'est réuni le Lundi 7 Janvier 2019.

Le Conseil de Surveillance statuant sur le rapport du Directoire du Mardi 2 Avril 2019, s'est réuni le Jeudi 4 Avril 2019.

Le Conseil de Surveillance statuant sur le rapport du Directoire du Mardi 2 Juillet 2019, s'est réuni le Jeudi 4 Juillet 2019.

Les autres conventions :

Le 31 Janvier 2019, le Conseil de Surveillance a réexaminé et approuvé les conventions autorisées antérieures à 2018 et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2018

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En matière de traitement des actifs immobilisés, aucune catégorie d'immobilisation n'a été décomposée. Les durées d'amortissement retenues reflètent la durée d'utilisation. Par ailleurs, conformément à l'article L-12-13, alinéa 3 du Code de Commerce, confirmé par l'avis CU-CNCC N°2000-A, la société fournit les informations relatives aux engagements de retraite et avantages similaires dans le développement de l'annexe. Elle s'abstient de comptabiliser une provision correspondant à ces engagements.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale constitué des sociétés BOUSSARD NORD SCI, BOUSSARD SUD SCI, CARNISOLAIRE SARL, CARNIVAR SARL, DE LA CHAPELETTE SCI, DE MONNET SARL, PACA IMMO SCI, PACA IMMO CONSTRUCTION SARL, FERME SOLAIRE DU PORCELET SARL, SAPRIMEX SAS, SEP SAS.

En application des dispositions de l'article 233 A du CGI, la société Groupe Carnivor, tête de groupe, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés. A l'exception de la tête de groupe, les modalités de répartition de l'IS sont telles que les charges et

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

crédits d'impôts ont été comptabilisés dans chaque filiale du groupe comme en l'absence d'intégration : les comptes des sociétés au niveau des résultats et des capitaux propres sont identiques à ceux qu'ils auraient été en l'absence l'intégration.

Au 31/12/2017, il a été constitué une provision pour risque URSSAF chez les sociétés CARNIVAR et SAPRIMEX pour les montants respectifs de 203 824 euros et 123 972 euros, et portant sur les périodes contrôlées 2012-2013-2014.

Au 31/12/2018, une provision pour risque URSSAF complémentaire a été comptabilisée chez CARNIVAR pour 122 000 euros, et chez SAPRIMEX pour 80 000 euros.

La procédure contentieuse fiscale frappant la SCI BOUSSARD SUD est toujours en cours. Elle porte sur le contrôle fiscal relatif à la TVA sur la période du 1er Janvier 2014 au 30 Septembre 2016. Au titre de ce contrôle , la somme de 124 552 euros a été provisionnée.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 36 110€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) est principalement affecté à la réalisation d'efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transaction écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	154 761		205
TOTAL			
Installations générales agencements aménagements des constructions	257 403		50 437
Installations générales agencements aménagements divers	522 025		28 763
Matériel de transport	80 709		3 815
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	427 621		20 082
Immobilisations corporelles en cours	47 882		4 250 000
TOTAL	1 335 640		4 353 097
Autres participations	15 371 274		1 000 000
Prêts, autres immobilisations financières	12 862		974
TOTAL	15 384 136		1 000 974
TOTAL GENERAL	16 874 536		5 354 277

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			154 966	154 966
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.			307 840	307 840
Installations générales agencements aménagements divers		2 000	548 788	548 788
Matériel de transport			84 525	84 525
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			447 703	447 703
Immobilisations corporelles en cours	37 044		4 260 838	4 260 838
TOTAL	37 044	2 000	5 649 693	5 649 693
Autres participations			16 371 274	16 371 274
Prêts, autres immobilisations financières		90	13 746	13 746
TOTAL		90	16 385 020	16 385 020
TOTAL GENERAL	37 044	2 090	22 189 679	22 189 679

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	154 403	90		154 493
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements constr.	234 838	6 635		241 473
Installations générales agencements aménagements divers	415 305	19 150	2 000	432 456
Matériel de transport	70 029	6 412		76 441
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	392 866	20 167		413 033
TOTAL	1 113 038	52 364	2 000	1 163 402
TOTAL GENERAL	1 267 441	52 454	2 000	1 317 895

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	90				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	6 635				
Instal.générales agenc.aménag.divers	19 150				
Matériel de transport	6 412				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 865	18 302			
TOTAL	34 062	18 302			
TOTAL GENERAL	34 152	18 302			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	172 708		120 000		52 708
Autres provisions pour risques et charges	59 157		59 157		
TOTAL	231 865		179 157		52 708

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	4 875				4 875
TOTAL	4 875				4 875
TOTAL GENERAL	236 740		179 157		57 583
Dont dotations et reprises exceptionnelles			179 157		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 746		13 746
Autres créances clients	3 402 943	3 402 943	
Personnel et comptes rattachés	11 800	1 800	10 000
Impôts sur les bénéfices	698 513	698 513	
Taxe sur la valeur ajoutée	61 080	61 080	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	14 273	14 273	
Divers état et autres collectivités publiques	77 697	77 697	
Groupe et associés	14 024 389	14 024 389	
Débiteurs divers	59 462	59 462	
Charges constatées d'avance	14 702	14 702	
TOTAL	18 378 604	18 354 858	23 746

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	46 974	46 974		
Emprunts et dettes financières divers	7 710 126	7 710 126		
Fournisseurs et comptes rattachés	317 071	317 071		
Personnel et comptes rattachés	177 286	177 286		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	252 211	252 211		
Impôts sur les bénéfices	90 000	90 000		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 585 237	1 585 237		
Autres impôts taxes et assimilés	43 222	43 222		
Groupe et associés	13 582 715	13 582 715		
Autres dettes	388 271	388 271		
Produits constatés d'avance	1 005	1 005		
TOTAL	24 194 117	24 194 117		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 700 000			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS ORDINAIRES	3.8112	2 352 064			2 352 064

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	154 966	100.00

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	linéaire	10 ans
Agencements et aménagements	linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Mobilier	linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Lorsque la valeur d'inventaire des participations est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	80 217
Total	80 217

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 373
Emprunts et dettes financières diverses	10 126
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	221 910
Dettes fiscales et sociales	238 337
Autres dettes	9 419
Total	496 165

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 702
Total	14 702
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 005
Total	1 005

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	16 260 974	110 300	
Créances clients et comptes rattachés	3 402 943		
Autres créances	13 350 725	673 666	
Emprunts et dettes financières diverses	4 964 659	8 618 055	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 766		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICE	1 451 601
Total	1 451 601

Répartition par secteur géographique	Montant
VAR	1 451 601
Total	1 451 601

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	12
Agents de maîtrise et techniciens	7
Employés	12
Total	31

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	232 707	2 292 672
Dont entreprises liées	170 069	2 292 531

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	614 946	427 967-
Résultat exceptionnel (hors participation)	104 179-	24 380-
Résultat comptable (hors participation)	510 767	452 347-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	927 999
Impôt sur les bénéfices	417 233 -
Résultat avant impôt	510 766
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	510 766

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 73 538 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 73 538 euros (répartis entre le Cabinet Akelys 37 038 euros et @com.mcp audit 36 500 euros)
- honoraires facturés au titre des services autres que la certification des comptes (SACC) : Néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

NEANT

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	31 622 964
Engagements en matière de pensions	145 160
Autres engagements donnés :	193 356
CREDITS BAILS MOBILIERS	193 356
Total (1)	31 961 480
(1) Dont concernant les filiales	20 898 268
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	10 724 696

AU TITRE DES EMPRUNTS SOUSCRITS PAR SES FILIALES :

I- DIRECTES : pour un total de capital restant dû au 31/12/2018 de : 12 775 655 €

1- Pour sa filiale la SAS SAPRIMEX, GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire de plusieurs emprunts au profit :

- du CIC Lyonnaise de Banque; le solde de ces emprunts s'élève à **780 000 euros** au 31.12.2018.

- de la Société Générale dont le solde des emprunts est de **1 834 637 euros** au 31.12.2018.

2- Pour sa filiale SCI DE LA CHAPELETTE, SA GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire d'un emprunt au profit :

- de la Société Générale dont le solde des emprunts est de **719 940 euros** au 31.12.2018.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- du LCL dont le solde de l'emprunt est de **1 603 125 euros** au 31.12.2018.
- 3- Pour sa filiale FERME SOLAIRE DU PORCELET, SA GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire d'un emprunt au profit :
 - de la Société BPI FRANCA (OSEO) dont le solde de l'emprunt est de **733 621 euros** au 31.12.2018.
- 4- Pour sa filiale la SCI PACA IMMO, SA GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire de plusieurs emprunts au profit:
 - du CIC Lyonnaise de Banque dont le solde des emprunts en cours est de **249 096 euros** au 31.12.18.
 - de la Société Générale dont le solde des emprunts en cours est de **6 273 389 euros** au 31.12.18.
 - de la société Philiccot, dont le capital restant dû au 31.12.2018 est de : **41 043 euros**.
- 5- Pour sa filiale SRL CHIARA DUE la SA GROUPE CARNIVOR s'est portée caution solidaire de plusieurs emprunts au profit :
 - de BANCA DI PIACENZA dont le solde total au 31.12.2018 est de: **540 804 euros**.

II-INDIRECTES : pour un total de capital restant dû au 31/12/2018 de : **11 027 990 €**

- 1- Pour sa filiale, la SA PROVENT-SDPR, filiale de la SAS SAPRIMEX au titre de plusieurs emprunts au profit :
 - de BANQUE POPULAIRE DES ALPES dont le solde au 31.12.2018 est de: **207 311 euros**.
 - du CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE dont le solde au 31.12.2018 est de : **956 445 euros**.
 - de la société ETOILE PORCINE dont le solde au 31.12.2018 est de : **12 994 euros**.
 - de la société QUEYRAS dont le solde au 31.12.2018 est de: **10 039 euros**.
 - de la SOCIETE GENERALE dont le solde au 31.12.2018 est de : **148 960 euros**.
- 2- Pour sa filiale, la SARL DE MONNET LA VILLE, filiale de la SCI PACA IMMO au titre de plusieurs emprunts au profit :
 - de CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE dont le solde au 31.12.2018 est de: **1 218 555 euros**.
- 3- Pour sa filiale, la SCEA LES TREMBLATS, filiale de la SA PROVENT-SDPR au titre :
 - d'emprunts auprès du CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE dont le solde au 31.12.2018 est de: **127 245 euros**.
- 4- Pour sa filiale, ABATTOIRS DES CRETS, filiale de la SAS SAPRIMEX au titre :
 - d'emprunts auprès du CREDIT AGRICOLE CENTRE EST dont le solde au 31.12.2018 est de: **351 941 euros**.
- 5- Pour sa filiale, CAB, filiale de la SA SAPRIMEX au titre :
 - d'emprunts auprès du CREDIT AGRICOLE CENTRE EST dont le solde au

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

31.12.2018 est de: **1 094 500 euros.**

7- Pour sa filiale, la SAS CLAIREFONTAINE, filiale de la SCI PACA IMMO au titre
:
-d'emprunts auprès de la CAISSE D'EPARGNE COTE D'AZUR dont le solde au
31/12/2018 est de : **6 900 000 euros.**

Le total des cautionnements au titre d'emprunts s'élève donc à : 23 803 645 euros

AU TITRE DE DECOUVERTS BANCAIRES AUTORISES A SES FILIALES :

I-DIRECTES : pour un total de : 5 809 558 €

1- Pour sa filiale la SAS SAPRIMEX :

- auprès de la Société Générale pour **494 760 euros** au 31.12.2018.
- auprès du Crédit Agricole pour **429 081 euros** au 31.12.2018.
- auprès de Natio Crédit Bail pour **2 280 007 euros** au 31.12.2018.

2- Pour sa filiale la SARL CARNIVAR:

- auprès de la Société Générale pour **476 283 euros** au 31.12.2018.
- auprès du Crédit Agricole pour **398 161 euros** au 31.12.2018.

3- Pour sa filiale la SCI PACA IMMO :

- auprès de SOGEFIMUR pour **1 731 266 euros** au 31.12.2018.

II- INDIRECTES : pour un total de : 2 009 761 €

1- Pour sa filiale la SA PROVENT-SDPR, filiale de la SAS SAPRIMEX:

- auprès de la Société Générale pour **399 761 euros** au 31.12.2018.
- auprès du Crédit Agricole des Savoie pour **1 210 000 euros** au 31.12.2018.

2- Pour sa filiale la SAS ABATTOIRS DES CRETS, filiale de la SAS SAPRIMEX:

- auprès de FINAMUR pour **400 000 euros** au 31.12.2018.

Le total des cautionnements au titre de découverts bancaires s'élève donc à : 7 819 319 euros

Le solde total des cautionnements solidaires au 31.12.2018 est donc de: 31 622 964 euros

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			109 898	222 293	332 191
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			724	54 356	55 080
- dotations de l'exercice			4 273	38 848	43 121
Total			4 997	93 204	98 201
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			7 806	84 122	91 928
- exercice			38 032	46 938	84 970
Total			45 838	131 060	176 898
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			34 797	33 977	68 774
- entre 1 et 5 ans			30 155	47 085	77 240
Total			64 952	81 062	146 014
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				16 094	16 094
- entre 1 et 5 ans			1 099	30 149	31 248
Total			1 099	46 243	47 342

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Compte tenu des versements effectués auprès de ACM vie assurances depuis 2007 qui totalisent la somme de 160 000 €, le total de la réserve disponible pour les engagements de retraite s'élève à 196 635 € qui se détaille comme suit :

- versements: 160 000 €
- cotisation 1,5% : 2 400 €
- intérêts nets: 39 035€

Les droits acquis au 31.12.2018 sont de 341 795 € charges comprises dont cadres 220 091€ et non cadres 121 704€.

Par conséquent, l'engagement au 31.12.2018 est de 145 160 €.

Les droits acquis tiennent compte des paramètres suivants et ont été calculés par notre prestataire la société ACMvie assurance.

- 1/ Le salaire de référence : le salaire mensuel représente 1/12ème du salaire annuel indiqué.
- 2/ Le taux de revalorisation annuel de salaire : le taux de revalorisation utilisé à partir de 2019 est de : 0%
- 3/ L'âge de départ en retraite : 62 ans
- 4/ La table de mortalité : la probabilité de décès est déterminée à partir de la table de mortalité réglementaire TF 00-02
- 5/ La probabilité de sortie de l'entreprise : le taux de rotation utilisé est de : 0,22%
- 6/ Le taux de capitalisation nets de frais :
 - * 1,00% dans une première hypothèse
 - * 2,00% dans une deuxième hypothèse
- 7/ Le taux d'actualisation : 0,556 %

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Autres :	
- EFFORT CONSTRUCTION	4 763
- PARTICIPATION SALARIE REGUL 2017	13 668-
Total des accroissements	8 905-
Allègements	
Autres :	
- EFFORT CONSTRUCTION	5 036
Total des allègements	5 036

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE CARNIVOR	S.A	8 964 246	MAISON DE LA BOUCHERIE 83200 TOULON

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SARL CARNIVAR	947 517	1 217 815	99,90					34 755 987	152 477	
- SAPRIMEX SAS	7 000 000	6 759 176	99,99					52 231 015	1 075 729	
- CHIARA IMMOBILIARE SRL	100 000	138 153	95,00						5 718	
- CHAPELETTE SCI	2 000 000	688 575	99,98					10 956	80 900	
- CHIARA DUE IMMOBILIARE SRL	20 000	421 221	95,00					124 668	32 042	
- PACA IMMO CONSTRUCTION	10 000	1 039 799	95,00						24 542	
- CARNISOLAIRE	10 000	5 307	95,00							
- BOUSSARD SUD	400 000	115 501	99,99						20 910	
- BOUSSARD NORD	260 000	3 307 419	99,99					197 205	124 283	2 000 000
- CARNI6	8 000	20 754	85,00						109	
- CARNI5	8 000	3 381	85,00						104	
- CARNI3	8 000	16 468	85,00						217	
- CARNIMPEX	8 000	28 268	85,00						945	
- CARNI1	8 000	7 990	85,00					22 333	217	
- CARNI4	8 000	3 243	85,00						1 439	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- PACA IMMO SCI	1 000 000	1 043 150	33,13					2 265 514	811 307	500 000
- IT GROUPE SRL	20 000	33 409	50,00					29 130	16 980	
- VIVALOC SARL	100 000	929 731	50,00					723 304	108 584	
- THOMNIERE	1 500 000	1 060 025	50,00						73 243	
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REGUL FOURNISSEURS	8 592	
- REPRISE PROVISIONS PRUD'HOMMES	179 157	
Total	187 749	
Charges exceptionnelles		
- PENALITES AMENDES FISCALES	17 392	
- DONS- LIBERALITES	250	
- URSSAF 2012-2013-2014	118 314	
- ACCORDS TRANSACTIONNELS SALARIES	141 400	
- REGUL FOURNISSEURS	14 207	
- REGUL SALARIE INT. RETARD PARTICIPATION	366	
Total	291 929	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
AVANTAGES EN NATURE LOGEMENT & VOITURE	915
FOURNISSEURS	6
CPAM/ GROUPAMA	13 677
FORMATION : AGEFOS	300
REMBOURSEMENT CVAE	77 697
Total	92 595

IMBERT René Président du directoire

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	8 964 246	8 964 246	8 964 246	8 964 246	8 964 246
Nbre des actions ordinaires existantes	2 352 064	2 352 064	2 352 064	2 352 064	2 352 064
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 918 987	2 138 885	2 459 624	2 682 367	1 451 601
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 506 694	1 325 754	848 733	1 821 201	370 395
Impôts sur les bénéfices	916 512-	1 027 391-	842 312-	1 053 969-	417 233-
Participation des salariés au titre de l'exercice		1 153	137-	60 147	13 668-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 442 996	2 292 438	2 619 869	2 589 903	927 999
Résultat distribué	1 881 651	1 881 651	1 881 651	1 881 651	1 881 651
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1.03	1.00	0.72	1.20	0.34
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0.61	0.97	1.11	1.10	0.39
Dividende distribué à chaque action	0.80	0.80	0.80	0.80	0.80
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	37	38	40	30	31
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 393 253	1 461 946	1 488 760	1 286 415	1 209 392
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	652 375	658 201	727 151	594 140	559 955